

Propositions des « Semaines Sociales de France » sur les thèmes de l'ouverture et du dialogue vers l'extérieur pour le synode 2023

Présentation le 29 mars 2022



DEUX « PAS EN AVANT » POUR L'ÉGLISE DE FRANCE

Rappelons d'abord que les « Semaines Sociales de France » sont une association plus que centenaire, née après la publication des premières encycliques sociales comme *Rerum novarum*, sous l'impulsion de deux laïcs, lillois et lyonnais.

Dès l'origine, la mission des Semaines sociales fut de travailler et de diffuser la pensée sociale de l'Église catholique afin qu'elle puisse inspirer les fidèles dans leurs engagements professionnels, sociaux, associatifs, politiques... mais aussi les responsables du pays. C'est dans un dialogue constant avec la société et avec nombre de partenaires, dont beaucoup d'entre vous, que l'association chemine : lieu d'écoute de ce que vit le monde, lieu de débat, de réflexion et de rencontres, ainsi résumé dans notre projet associatif : « penser ensemble pour agir et travailler au Bien commun ».

C'est en pensant à tous ces « compagnons de voyage », à partir d'un Forum ouvert spécifiquement sur notre site, d'un mur d'expressions recueillies lors de notre dernière rencontre nationale en novembre dernier et d'un web atelier le 23 février de cette année, que nous avons élaboré nos deux propositions.

La première vise à promouvoir une Église en dialogue avec le monde

- Une Église qui sache écouter la société d'aujourd'hui, et lui parler dans un langage accessible au plus grand nombre.
- Une Église dont la parole publique, inspirée par l'enseignement social chrétien, soit élaborée par la communauté des croyants, clercs et laïcs,

- Une Église dont la parole publique porte moins sur les questions de morale privée et d'avantage sur les questions de bien commun et de fraternité.
- Notre intérêt pour le monde nourrira l'attention que nous portera le monde.

Parmi les principes de la pensée sociale de l'Église, trop peu travaillée et diffusée, à notre avis, dans les communautés, il en est un, la subsidiarité, qui invite chacun à agir où il est, à prendre toute sa part dans la construction d'une société solidaire, attentive aux plus pauvres, à ne pas tout attendre d' « en haut ». Et, à l'inverse, que ceux qui détiennent une autorité permette l'expression et l'action de tous. Dans le monde, mais aussi dans nos communautés, dans nos paroisses, dans notre Église.

Cela a sans doute inspiré la deuxième proposition que nous formulons : Une gouvernance partagée, respectueuse des principes de subsidiarité

- Une vraie coresponsabilité des laïcs et des clercs, des femmes et des hommes, des jeunes et des moins jeunes dans la gouvernance de l'institution,
- Des appels en responsabilité qui soient portés par les communautés concernées, selon des processus décisionnels collégiaux,
- Création de conseils de laïcs au niveau diocésain, à l'image des conseils paroissiaux,
- Création d'un conseil des laïcs de France qui incarnerait, avec la CEF, la parole de l'Église dans les sphères politiques, économiques, sociales...